

École : Richelieu

RÉALISE
TES PROJETS
D'AVENIR

RAPPORT ANNUEL

2021-2022

TABLE DES MATIÈRES

Mot de la présidence et de la direction	2	Reddition de comptes	10
Notre équipe-école	3	Choix prioritaire 1	11
Notre conseil d'établissement	5	Faits saillants du plan d'action 1	11
Revue de l'année	6	Choix prioritaire 2	12
Notre clientèle	8	Faits saillants du plan d'action 2	12
Notre offre de service	9	Choix prioritaire 3	13
		Faits saillants du plan d'action 3	13
		Reddition de compte du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence	14
		Annexe – Suivi des résultats des élèves.....	16



MOT DE LA **PRÉSIDENCE** DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET DE LA **DIRECTION** DE L'ÉTABLISSEMENT

Chers parents,

C'est avec plaisir que nous vous présentons, au nom du conseil d'établissement, le rapport annuel 2021-2022.

Cette année fut à nouveau une année particulière dans le contexte sanitaire que l'on connaît. Malgré tout, vos enfants ont eu la chance d'évoluer dans un milieu où chaque membre du personnel enseignant, de soutien et professionnel s'est investi à travers une panoplie de projets, d'activités pédagogiques et récréatives, jour après jour, avec l'objectif de faire progresser leurs élèves. En équipe, ils ont travaillé à rendre chacun d'eux meilleur, tant académiquement que dans la vie en société. Et c'est ainsi que, cette année encore, ils se sont renouvelés, cherchant l'approche qui favorisera la réussite de chaque élève et que tous ensemble, ils ont contribué à faire vivre à vos enfants des expériences plus stimulantes les unes que les autres. À Richelieu, il est possible de dire hors de tout doute qu'un climat éducatif enrichissant permet à nos petits et plus grands de se dépasser !

Merci également à vous, chers parents, pour votre collaboration. Merci au personnel du service de garde, si créatif et dévoué ! Merci aux membres du conseil d'établissement qui ont aussi à cœur le maintien d'un milieu de vie dynamique et à l'ensemble des intervenants qui gravitent autour de nos élèves.

Patrick Régimbal
Président du conseil d'établissement

Geneviève Boulanger
Directrice

NOTRE ÉQUIPE-ÉCOLE



Direction	Geneviève Boulanger
Personnel enseignant	Maryse Dupuis (maternelle) Vincent Isabelle (maternelle) Marie-Ève Pellerin (1 ^{re}) Josée Béland (2 ^e) Josée Lampron (1/2 année en 3 ^e) Corentin Broquere (1/2 année en 3 ^e) Cynthia Vallières (4 ^e) Sandra Chartier (1/2 année en 5 ^e) Véronique Dauphinais (1/2 année en 5 ^e) Anne-Marie Michaud (6 ^e) Joël Godin (20 % en 1 ^{re} , 6 ^e) Philippe Corduant (éducation physique) Laurie Guilbault (anglais) Benoit Pedneault (musique) Laurence Francoeur (enseignante orthopédagogue) Aide pédagogique, tutorat et francisation : Joël Godin Véronique Dauphinais Mélissa Dutcham
Personnel professionnel	Andréanne Noiseux (Orthophoniste) Sandra Dicaire (Psychologue)
Personnel de soutien	Valérie Boissonneault (TES) Fanny Reynaert (secrétaire)

	Katy St-Pierre (Centre documentaire) Linda Leboeuf (Concierge)
Personnel du service de garde	Luce Carpentier (responsable) * Annie Vaillancourt * Jordan Turner * Anne Gélinas * Gabrielle Pélissier * Roxann Vrydag Daniel Chatelois
	* : employés réguliers pendant toute l'année

NOTRE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2021-2022



Parents	M. Patrick Régimbal (Président) M. Serge Simard (Représentant au comité de parents) M. Bruno Pilon Mme Roxann Vrydag (1/2 année) M. Steve Carignan (substitut pour 1/2 année)
Membres du personnel	
Enseignant	M. Philippe Corduant Mme Maryse Dupuis Mme Anne-Marie Michaud
Membre du personnel professionnel non enseignant	–
Membre du personnel de soutien	–
Membre du personnel du service de garde	Mme Luce Carpentier
Représentants de la communauté	–

REVUE DE L'ANNÉE

des décisions du conseil d'établissement 2021-2022



Septembre <ul style="list-style-type: none">✚ Assemblée générale des parents.✚ Élection des membres du conseil d'établissement et des représentants pour le comité de parents.	Février <p>Aucune rencontre.</p>
Octobre <ul style="list-style-type: none">✚ Nomination des officiers.✚ Règles de régie interne.✚ Modalités des rencontres.✚ Budget du conseil d'établissement.✚ Dates importantes (remise des bulletins, rencontres de parents).✚ Normes et modalités d'évaluation des apprentissages.✚ Règles pour le classement des élèves et le passage d'un cycle à l'autre.✚ Suivi budgétaire.✚ Projet éducatif.✚ Activités et sorties éducatives.✚ Activités parascolaires.✚ Levées de fonds.✚ Rapport annuel 20-21 du CÉ.✚ Plan de lutte contre l'intimidation.	Mars <ul style="list-style-type: none">✚ Achat numérique 21-22✚ Approbation des sorties éducatives et culturelles.✚ Marché aux puces✚ Photos scolaires✚ Critères d'admission et d'inscription des élèves du primaire et du secondaire pour l'année 2022-2023✚ Règles de fonctionnement du SDG
Novembre <p>Aucune rencontre.</p>	Avril <p>Aucune rencontre</p>

<p>Décembre</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Répartition des montants reçus par l'établissement pour les mesures dédiées et protégées. ✚ Contenus obligatoires en sexualité. ✚ Contenus obligatoires des COSP. ✚ Règles de passage ✚ Activités et sorties éducatives. 	<p>Mai</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Principes d'encadrement des contributions financières exigées de l'école. ✚ Règlements généraux et règles de vie 22-23 de l'école. ✚ Normes et modalités d'évaluation 22-23 (principes généraux) ✚ Portes ouvertes maternelles ✚ Approbation des sorties éducatives et culturelles.
<p>Janvier</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Consultation sur la nomination des directions d'établissement. ✚ Approbation du temps alloué à chaque matière. ✚ Approbation de la grille-matières 22-23. ✚ Approbation des sorties éducatives et culturelles. ✚ Semaine du personnel. ✚ Formation des membres du conseil d'établissement. ✚ Suivi projet éducatif et suivi budgétaire 	<p>Juin</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Normes et modalités d'évaluation 22-23 (annexes). ✚ Approbation des fournitures scolaires 22-23. ✚ Approbation des sorties éducatives et culturelles se faisant à pied ou en début d'année pour 22-23. ✚ Date de l'assemblée générale 22-23. ✚ Adoption du budget initial 22-23. ✚ Fonds à destination spéciale

NOTRE CLIENTÈLE

AU 30 SEPTEMBRE 2021



	Nombre d'élèves
Préscolaire	
4 ans	N/A
5 ans	32
Primaire	
1 ^{re} année	21
2 ^e année	24
3 ^e année	22
4 ^e année	24
5 ^e année	26
6 ^e année	24
TOTAL	173

Nombre d'élèves inscrits au service de garde

	Nombre d'élèves
Réguliers	73
Sporadiques	8
Dîneurs	66
TOTAL	147



NOTRE OFFRE DE SERVICE



L'école Richelieu est un Établissement Vert Brundtland depuis plus de 20 ans. Depuis 2 ans, le nom a été modifié pour « Mouvement ACTES ». Les valeurs engendrées par ce mouvement sont au cœur du projet éducatif de notre école.

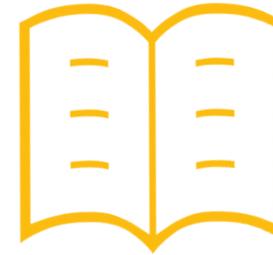
L'école compte 8 classes de la maternelle à la 6^e année. Les élèves ont la chance de bénéficier de plus d'éducation physique en vivant aussi des activités plein air telles que le ski de fond et la raquette. Ainsi, les élèves de la maternelle à la 6^e année ont la chance de faire différentes sorties avec l'enseignant d'éducation physique.

Les élèves du 3^e cycle bénéficient d'une heure de plus d'anglais pour mieux les préparer au secondaire et les élèves de 6^e année vivent graduellement avec certaines règles similaires à ce qui sera vécu en 1^{re} secondaire comme l'utilisation particulière de l'agenda, des déplacements autonomes vers la classe des spécialistes, etc.

Depuis le début de la pandémie, les activités en lien avec le mouvement ACTES ont été un peu moins nombreuses qu'à l'habitude. Tout doucement l'équipe-école travaille à remettre en évidence les valeurs du Mouvement ACTES.

Cette année, nous avons eu la chance de revivre notre traditionnel marché aux puces. Il s'agissait de la 21^e édition. L'argent amassé permettra la réalisation d'un grand projet pour l'école Richelieu soit une magnifique classe extérieure. En effet, l'argent amassé sera accumulé afin de permettre la réalisation de ce projet d'envergure dans les prochaines années.

REDDITION DE COMPTES DE L'AN 4
DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET ÉDUCATIF



Nos valeurs :

1 Établissement Vert Bruntland (Solidarité, Écologie, Pacifisme, Démocratie)

2 **Engagement**

3 **Bien-être**

Objectif	Situation de départ	Résultats visés 2022	Indicateur	Reddition de comptes de l'An 1 – Juin 2020	Reddition de comptes de l'An 2 – Juin 2021	Reddition de comptes de l'An 3 – Juin 2022	
				Résultats	Résultats	Résultats	
Diminuer le nombre d'élèves à risque en écriture à la fin de chaque cycle.	15 % des élèves de 2e année sont à risque. 10 % des élèves de 4e année sont à risque. 33 % des élèves sont à risque en 6e année.	Une diminution des élèves à risque en écriture à la fin de chaque cycle	En validant le nombre d'élèves à risque à la fin juin à l'aide de Lumix	Épreuve ministérielle annulée en raison de la pandémie Voir annexe à la page 13 pour le suivi des résultats des élèves	26 % des élèves de 2e année sont à risque. 19 % des élèves de 4e année sont à risque. 0 % des élèves sont à risque en 6e année	29 % des élèves de 2e année sont à risque. 28 % des élèves de 4e année sont à risque. 12 % des élèves de 6e année sont à risque.	

Légende :



Résultats visés en 2022 atteints



Résultats visés en 2022 en voie d'être atteints



Écart important avec les résultats visés en 2022

FAITS SAILLANTS DU PLAN D'ACTION

- Code de correction uniforme
- Utilisation la conscience phonologique
- Utilisation d'ateliers d'écriture
- Apprentissage du dictionnaire numérique
- Utilisation de la littératie pour l'enseignement de l'écriture
- Utilisation du coffre à outils

CLIMAT SCOLAIRE

Choix prioritaire 2 : Assurer une meilleure communication avec les parents

Objectif	Situation de départ	Résultats visés 2022	Indicateur	Reddition de comptes de l'An 1 – Juin 2020	Reddition de comptes de l'An 2 – Juin 2021	Reddition de comptes de l'An 3 – Juin 2022	
				Résultats	Résultats	Résultats	
Améliorer la qualité et diversifier les communications école-famille autres que lors des rencontres prévues pour les bulletins.	En général, 63 % des parents se disent toujours satisfaits de la communication entre l'école et la maison.	Une amélioration du taux de satisfaction de la communication entre l'école et la maison	Sondage auprès des parents à la fin de l'année	Aucun résultat : COVID	En général, 83 % des parents se disent toujours satisfaits de la communication entre l'école et la maison	En général, 58 % des parents se disent toujours satisfaits de la communication entre l'école et la maison	

Légende :



Résultats visés en 2022 atteints



Résultats visés en 2022 en voie d'être atteints



Écart important avec les résultats visés en 2022

FAITS SAILLANTS DU PLAN D'ACTION



L'utilisation active de la page Facebook de l'école

- L'utilisation de la plateforme Mozaïk-enseignant
- Envoi du Contact environ une fois par mois
- Utilisation du portail parents pour les différentes communications



Choix prioritaire 3 : Agir de façon préventive sur les problèmes de comportement

Objectif	Situation de départ	Résultats visés 2022	Indicateur	Reddition de comptes de l'An 1 – Juin 2020	Reddition de comptes de l'An 2 – Juin 2021	Reddition de comptes de l'An 3 – Juin 2022	
				Résultats	Résultats	Résultats	
Offrir aux élèves un environnement sain, stimulant et favorable aux apprentissages.	Il y a eu 15 cas de violence et 1 cas d'intimidation en 2017-2018	Une diminution des cas de violence et d'intimidation	Rapport de l'éducatrice spécialisée à la fin juin	Au total, 4 cas de violence et aucun cas d'intimidation pour 2019-2020 (année partielle)	Au total, 0 cas de violence et 0 cas d'intimidation pour 2020-2021	Au total, 5 cas de violence et 1 cas d'intimidation pour 2021-2022.	

Légende : Résultats visés en 2022 atteints Résultats visés en 2022 en voie d'être atteints Écart important avec les résultats visés en 2022

FAITS SAILLANTS DU PLAN D'ACTION



- Venue de l'organisme Action-Tox pour les élèves du 3e cycle
- Venue du policier pour la prévention à la cyber intimidation pour les élèves de 6e année
- Ateliers d'habiletés sociales et de gestion des émotions
- Utilisation de la météo intérieure pour les élèves du préscolaire
- Utilisation de jeux libres supervisés au service de garde
- Application du code vie
- Présence de l'éducatrice spécialisée lors de la récréation

REDDITION DE COMPTE

DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE



Adopté par le C.E. le 5 octobre 2022 et transmis aux parents le 12 octobre 2022.

<p><i>Nos résultats 2021-2022</i></p>	<p>Il y a eu 5 cas de violence et 1 cas d'intimidation pour l'année scolaire 2021-2022.</p>
<p><i>Constats sur ces résultats</i></p>	<p>Suite à la mise en place d'une trajectoire d'intervention qui nous permet d'assurer le suivi auprès des élèves concernées et leurs parents, nous constatons une belle amélioration de certains comportements d'intimidation et de gestes de violences.</p>
<p><i>Principaux moyens mis en place pour prévenir l'intimidation et la violence</i></p>	<ul style="list-style-type: none">• Sensibilisation auprès des élèves par des ateliers d'habiletés sociales et des ateliers de gestion des émotions.• Ajout de la présence de l'éducatrice spécialisée sur la cour pour assurer un environnement sécuritaire pour tous.• Travailler en étroite collaboration avec le personnel de l'école et les parents pour assurer un meilleur suivi de chaque situation.• Utilisation d'un local d'apaisement dans certaines situations.
<p><i>Actions mises en place lorsque l'école constate un acte de violence ou d'intimidation</i></p>	<p>Nom de l'intervenant pivot : Valérie Boissonneault, T.E.S.</p> <p><u>1- Au moment où un acte est constaté</u> : Dès la prise de connaissance d'un acte d'intimidation ou de violence par un membre du personnel, des interventions sont mises en place afin de faire cesser les gestes et d'orienter les élèves impliqués dans un processus de recherche de solutions et d'apprentissage de comportements positifs. Lorsque requis, la situation est dirigée vers l'intervenant pivot de l'école.</p>

2- Sanctions possibles : L'auteur de violence ou d'intimidation s'expose à des sanctions disciplinaires comme prévu dans les règles de conduite de l'école. Celles-ci seront choisies selon le contexte et la gravité. Les parents de l'auteur de violence ou d'intimidation seront sollicités pour collaborer à la recherche de solutions et, tout comme leur enfant, devront prendre des engagements pour s'assurer que la situation cesse et ne se répète pas.

3- Mesures de soutiens et d'encadrement : Selon le niveau d'intervention requis, plusieurs mesures peuvent être prises afin de sécuriser les élèves concernés et profiter de l'occasion pour leur apprendre les comportements désirés. Ex : mesure de protection, démarche individuelle avec un intervenant, référence vers des partenaires extérieurs (ex. : police, DPJ), médiation...

4- Suivi : Dans toutes les phases de l'intervention, les parents sont avisés et mis à contribution. Les parents peuvent demander le soutien d'une personne extérieure du Centre de services scolaire afin d'accompagner la démarche d'aide avec l'école. Un suivi auprès des élèves concernés est assuré afin de vérifier l'évolution de la situation et apporter les ajustements nécessaires au plan d'aide.

**Réussite scolaire
Choix prioritaire 1
Suivi des résultats des élèves**

Élèves à risque d'échec (moins de 70 %) – Français écriture

Années scolaires	2 ^e		4 ^e		6 ^e	
	Sommaire	Épreuve imposée CSS	Sommaire	Épreuve obligatoire MEQ	Sommaire	Épreuve obligatoire MEQ
2017-2018 Situation de départ	15 %	10 %	10 %	24 %	33 %	19 %
2018-2019	14 %	17 %	13 %	17 %	11 %	17 %
2019-2020	N/ D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D
2020-2021	26 %	N/ D	19 %	N/ D	0 %	N/ D
2021-2022	29 %	N/ D	28 %	36 %	12 %	32 %

- Notes :
1. Les taux de réussite sont non-disponibles pour l'année scolaire 2019-2020, parce qu'en raison des contraintes liées à la pandémie de COVID-19, la mention non-évalués a dû être inscrite pour un nombre élevé d'élèves et rendait le calcul du taux de réussite non significatif.
 2. Le calcul des taux de réussite considère tous les élèves qui ont le code de la matière à leur horaire mais exclu tous les élèves en modification.
 3. L'étape 2 de l'année scolaire 2020-2021 sera comparable aux étapes 3 des années scolaires antérieures.